



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **POINT DE SITUATION Mesures dédiées à la reconstruction Arrondissement de Calais**



# **DOSSIER INONDATIONS**

Le Pas-de-Calais a connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique de notre territoire.

Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés :

- Soutien aux collectivités
- Soutien aux particuliers
- Soutien aux commerçants, artisans et entreprises
- Soutien aux agriculteurs

#### ● UN GUICHET UNIQUE

Afin de gagner en lisibilité et de faciliter les démarches des personnes touchées, un guichet unique a été mis en œuvre pour permettre aux sinistrés de disposer d'un point d'accès leur permettant de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier, etc) :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>



#### ● UNE CELLULE D'ÉCOUTE

**03 21 21 23 40**

Déployée pour répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes avec les compagnies d'assurances concernant le versement des indemnités et le traitement en urgence des dernières expertises, elle est joignable **du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.**

Toutes les informations relatives à la gestion des inondations et à la reconstruction sur le site internet de la préfecture

[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



Près d'un an après le début des inondations, plusieurs dispositifs restent en vigueur. Ils seront maintenus autant que nécessaire :

... la cellule d'écoute téléphonique reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 03 21 21 23 40.

... des permanences sont toujours accessibles et s'effectuent dorénavant sur rendez-vous via le guichet unique :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction> .

Il est évidemment encore possible de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en place sur cette plateforme.

... le dossier présent sur le site internet est continuellement actualisé : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>. Toutes les mesures dédiées à la reconstruction sont détaillées comme suit :

[Une question ? Une remarque ? Contactez-nous en cliquant sur "Déposer une observation"](#)

[Télécharger Reconstruction: l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre sont toujours actifs](#) 

PDF - 0,23 Mb - 15/07/2024

[Mesures mises en oeuvre par arrondissement](#)

[Mise en place d'une cellule d'écoute pour les sinistrés](#)

[Mise en oeuvre d'un guichet unique](#)

[Gouvernance - Pilotage opérationnel mis en oeuvre par l'État en faveur des sinistrés](#)

[Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle](#)

[Soutien aux collectivités](#)

[Soutien aux particuliers](#)

[Soutien psychologique](#)

[Soutien aux commerçants, artisans et entreprises](#)

[Soutien aux agriculteurs](#)

[Travaux prévus et réalisés](#)

[Missions déployées](#)

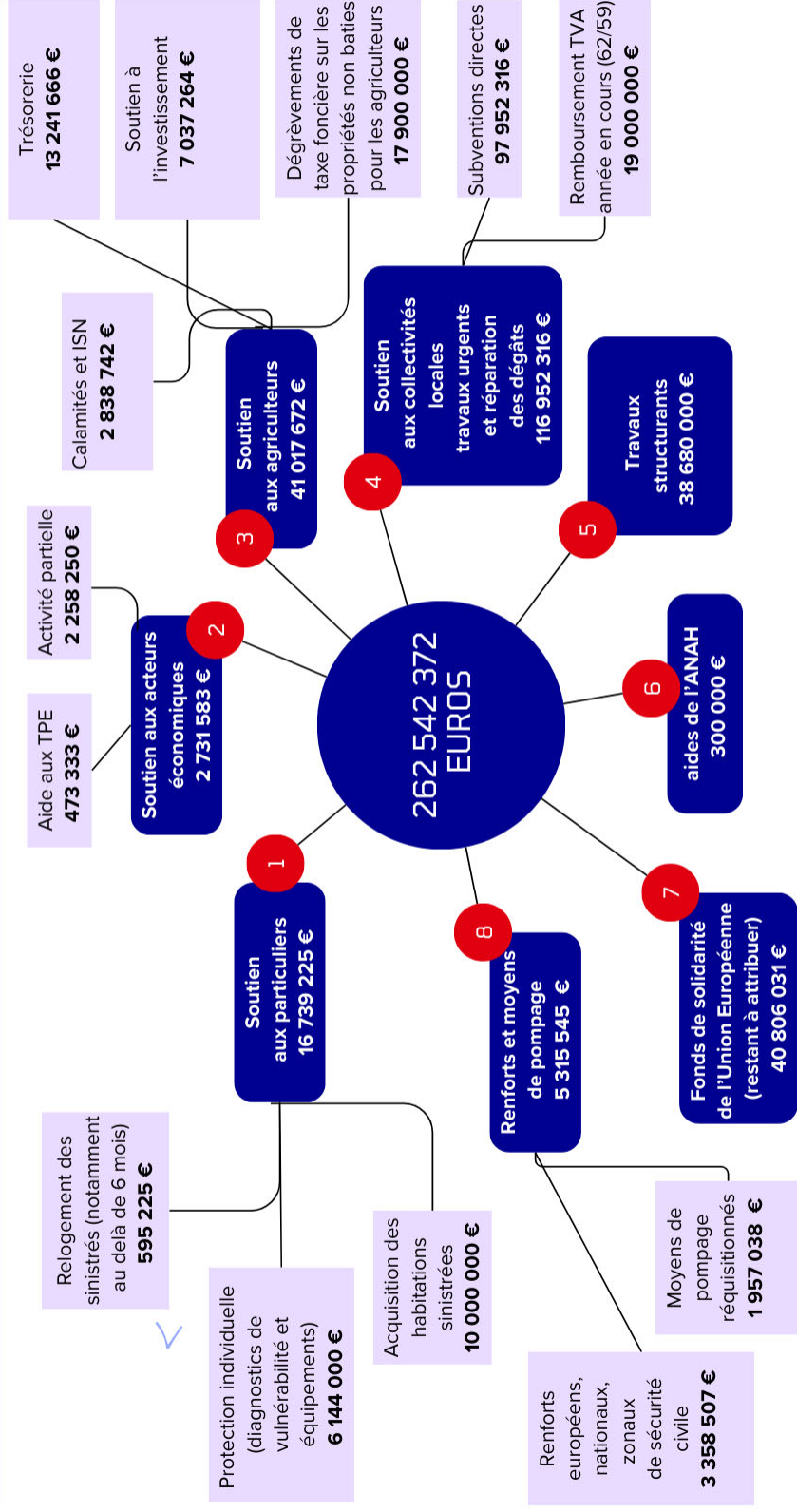
[Moyens de secours déployés : pompage](#)



# Gestion des conséquences des inondations et reconstruction

## 262 542 372 € MOBILISÉS PAR L'ÉTAT DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Chiffres arrêtés au 7 octobre 2024



## Les principaux chiffres pour l'arrondissement de Calais

### Travaux urgents

---

La priorité a d'abord été donnée à la réalisation de travaux d'urgence grâce au déploiement d'une procédure simplifiée permettant de réaliser immédiatement des travaux de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux, sur simple information préalable de l'administration (la DDTM) par le maître d'ouvrage avant l'engagement des travaux. L'objectif était ici de faciliter l'écoulement des cours d'eau le plus rapidement. La liste de ces travaux a été définie en lien avec l'ensemble des acteurs locaux.

#### Travaux urgents réalisés par les collectivités et le SMAGEAa

**90 opérations** concernant la réparation des dégâts dus aux inondations ont été identifiées et portées par les collectivités (communes, EPCI) et l'Institution Intercommunale des Wateringues, ainsi que le SYMVAHEM

Pour tous ces travaux, les collectivités bénéficient d'une subvention à hauteur de **70%** et pouvant atteindre jusqu'à **100 %** des dépenses pour les collectivités en tension budgétaire :

- ... **40** collectivités de l'arrondissement de Calais ont déposé un dossier et sont bénéficiaires d'une ou plusieurs subvention(s) de l'Etat. Il n'y a aucun dossier en attente.
- ... Montant total des subventions accordées : **18,7 millions d'euros** (taux global de prise en charge de **81%** des dépenses déclarées).

### Travaux structurants

---

Au-delà des travaux réalisés sur les cours d'eau, ont été menés des travaux plus structurels visant à réduire autant que possible les conséquences des inondations sur notre territoire. 3 axes principaux ont été retenus en matière de prévention : la facilitation des écoulements, la protection directe des biens et la rétention des eaux. L'identification des travaux a été réalisée dès le mois de mai en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (EPCI, syndicats mixtes de bassin versant et services de l'Etat).

**9** opérations de travaux structurants ont été retenues dans l'arrondissement de Calais : **8** sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Intercommunale des Wateringues et **1** sous maîtrise d'ouvrage de VNF totalisant **3,2** millions d'euros de travaux.

**Plusieurs opérations sont emblématiques au regard des attentes des habitants concernés** comme les curages de la Rivière neuve, du Canal du Houlet et du secteur du Grand Large à Henuin au sortir de la Hem. Ces opérations sont portées par l'Institution intercommunale des Wateringues, tout comme l'acquisition d'une pompe qui sera installée avant la fin de l'année à l'écluse carrée au niveau du siphon du canal de Guines pour soulager la Rivière Neuve.

Enfin, on notera la réfection de 1,4 km de berges sous maîtrise d'ouvrage de VNF sur le canal de Guines. Ces travaux portés par les collectivités bénéficient d'un **cofinancement de l'État et/ou de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %**.

## Diagnostic de vulnérabilité des habitations sinistrées

---

Dans le secteur du Calaisis, l'Etat a pris en charge la réalisation des diagnostics de vulnérabilité dans le cadre du marché conclu avec le bureau d'études OSGAPI. Ce bureau est mobilisé pour accompagner les sinistrés dans le dépôt de leur demande de subvention dans le but d'accélérer l'équipement des habitations, notamment en batardeaux.

Au 1er octobre 2024, **455** demandes de diagnostic ont été transmises pour être prises en charge dans le cadre du marché de l'État dont l'avancement est présenté ci-dessous :

- ... **207** diagnostics réalisés.
- ... **45** diagnostics programmés.
- ... **133** dossiers clos (diagnostics déjà réalisés, doublons, sinistrés non intéressés...).
- ... **70** dossiers en cours pour lesquels le bureau d'études ne parvient pas à joindre les propriétaires. Un courrier de relance leur est adressé.

S'agissant des demandes de subvention, **61** dossiers sont recensés dans l'arrondissement : **40** subventions ont été attribuées pour un montant total de **340 000** euros. Les **21** autres demandes sont en cours d'instruction.

## Acquisition à l'amiable des habitations sinistrées à plus de 50 % (« Fonds Barnier »)

---

**5** dossiers ont été déposés et sont éligibles au rachat dont **1** pour lequel le montant de l'indemnisation a été notifié.

La CCPO et la commune de Polincove vont assurer le portage des acquisitions des habitations sur leur territoire, la démolition du bien et la remise en état du terrain en lien avec l'établissement public foncier Hauts-de-France. L'ensemble des frais est remboursé par l'État dans le cadre du fonds Barnier.

Sur le plan financier, les **5** dossiers éligibles représentent environ **600 000** euros de Fonds Barnier (sans les coûts de frais de notaires et ceux liés à la démolition et remise en état).

## Relogement des sinistrés (prise en charge du loyer par l'Etat)

---

- ... **37** demandes de relogement déposées (**87** personnes) : **34** demandes traitées (**83** personnes) et **3** demandes en cours de traitement (**4** personnes)
- ... **4** mobil-homes sont installés sur la commune de Guînes.
- ... **6** dossiers traités pour une prise en charge du relogement par l'État (FARU) à la suite de la fin de prise en charge par les assurances

## Informations sur les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la gestion des inondations dans le Calaisis

---

- ... **1 page internet dédiée aux dispositifs** mise en place dans le cadre de la gestion des conséquences des inondations et de la reconstruction, sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>
- ... **1 cellule téléphonique d'écoute des sinistrés** joignable 5 j/7.
- ... Organisation de permanences du sous-préfet en charge de la reconstruction menées en présence des services de l'État, du Conseil régional, de France assureurs, pour répondre aux interrogations des sinistrés.
- ... **1 guichet unique** permettant aux sinistrés de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'État et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>.
- ... **Réalisation d'entretiens individuels** par la sous-préfecture avec des artisans, commerçants et entreprises sinistrés.
- ... **Mise en œuvre de permanences** dédiées aux agriculteurs tenues en sous-préfecture.
- ... **Multiplés** déplacements terrain et réunions relatifs à la gestion des inondations de la sous-préfète.
- ... **Envois réguliers de mails d'information** aux maires sur les dispositifs mis en place par les services de la préfecture et de la sous-préfecture, depuis le début de la crise.
- ... **Interventions régulières auprès des maires de l'arrondissement en lien avec les EPCI et les syndicats de rivière.**
- ... **Rencontres régulières avec les collectifs et associations de sinistrés.**

# Cartographie relative aux travaux d'urgence et de réparation des dégâts menés dans le Nord et le Pas-de-Calais

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Travaux d'urgence et de réparation des dégâts**  
---  
**Aides attribuées par l'Etat**

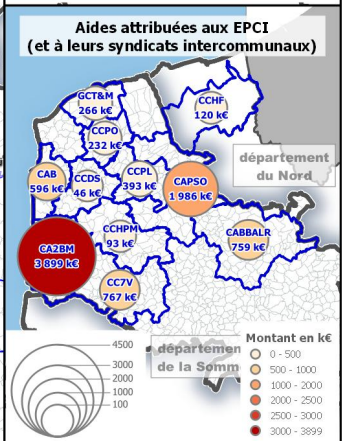
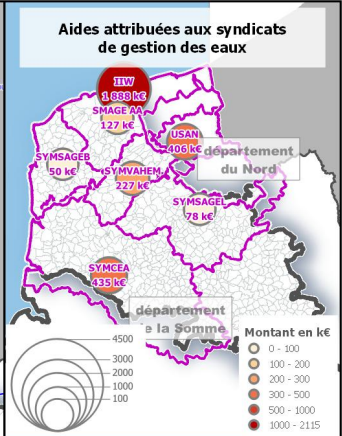
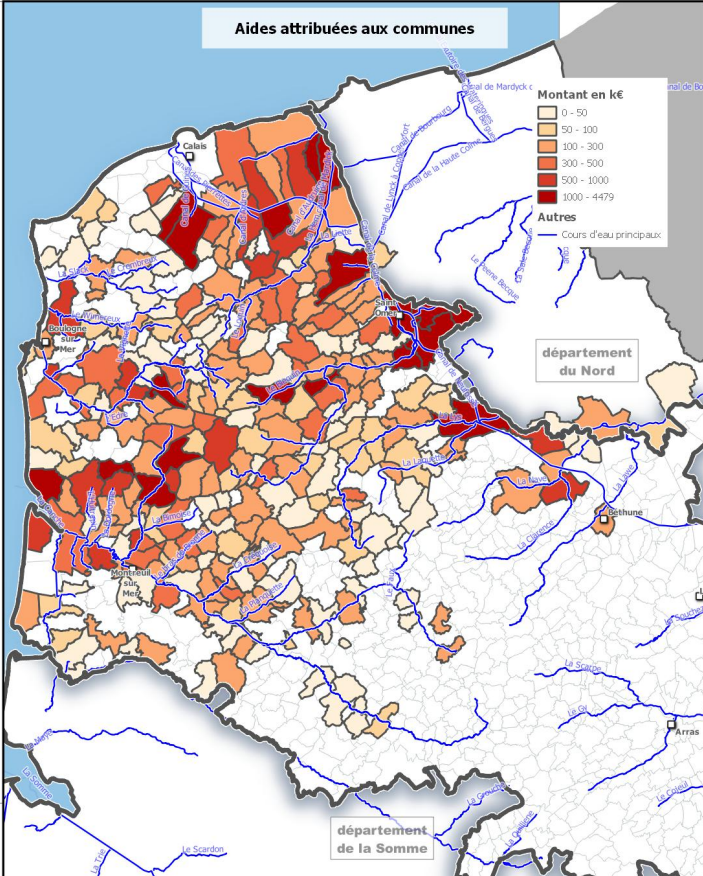
Carte actualisée au 7 octobre 2024

Suite aux inondations fin 2023 - début 2024 dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'Etat a versé plus de 80 millions d'euros aux territoires pour des travaux d'urgence dans les cours d'eau et de réparations des dégâts des biens des collectivités.

La carte ci-jointe représente les aides versées aux communes, aux EPCI (et à leurs syndicats intercommunaux) et aux syndicats de gestion des eaux (les aides versées aux syndicats ont été représentées à l'échelle des bassins hydrographiques).

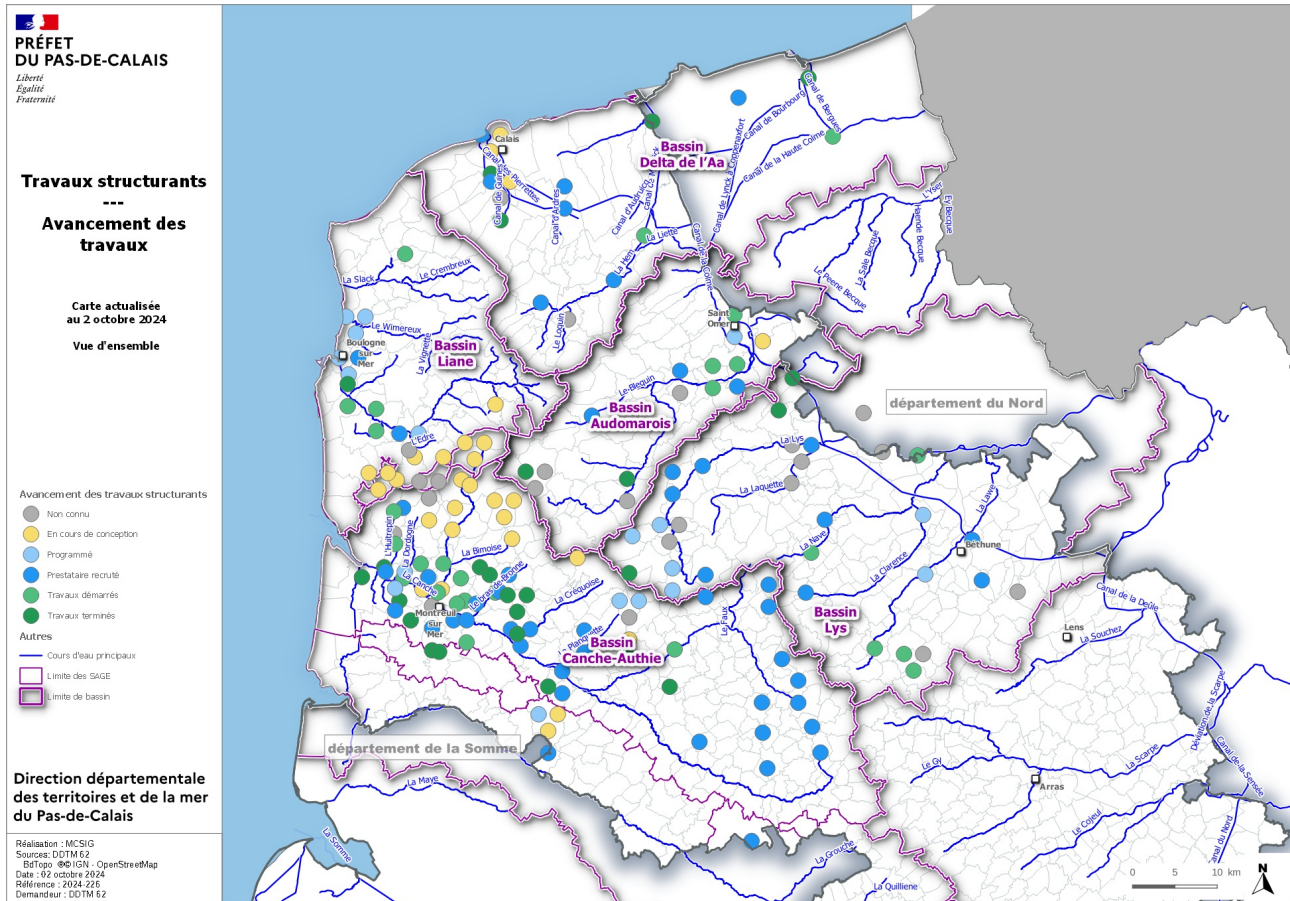
**Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais**

Réalisation : MCSI  
Sources : DOTM 62  
Bd Topo : 480 124  
Date : 07 octobre 2024  
Référence : 2024-231  
Demandeur : DOTM 62



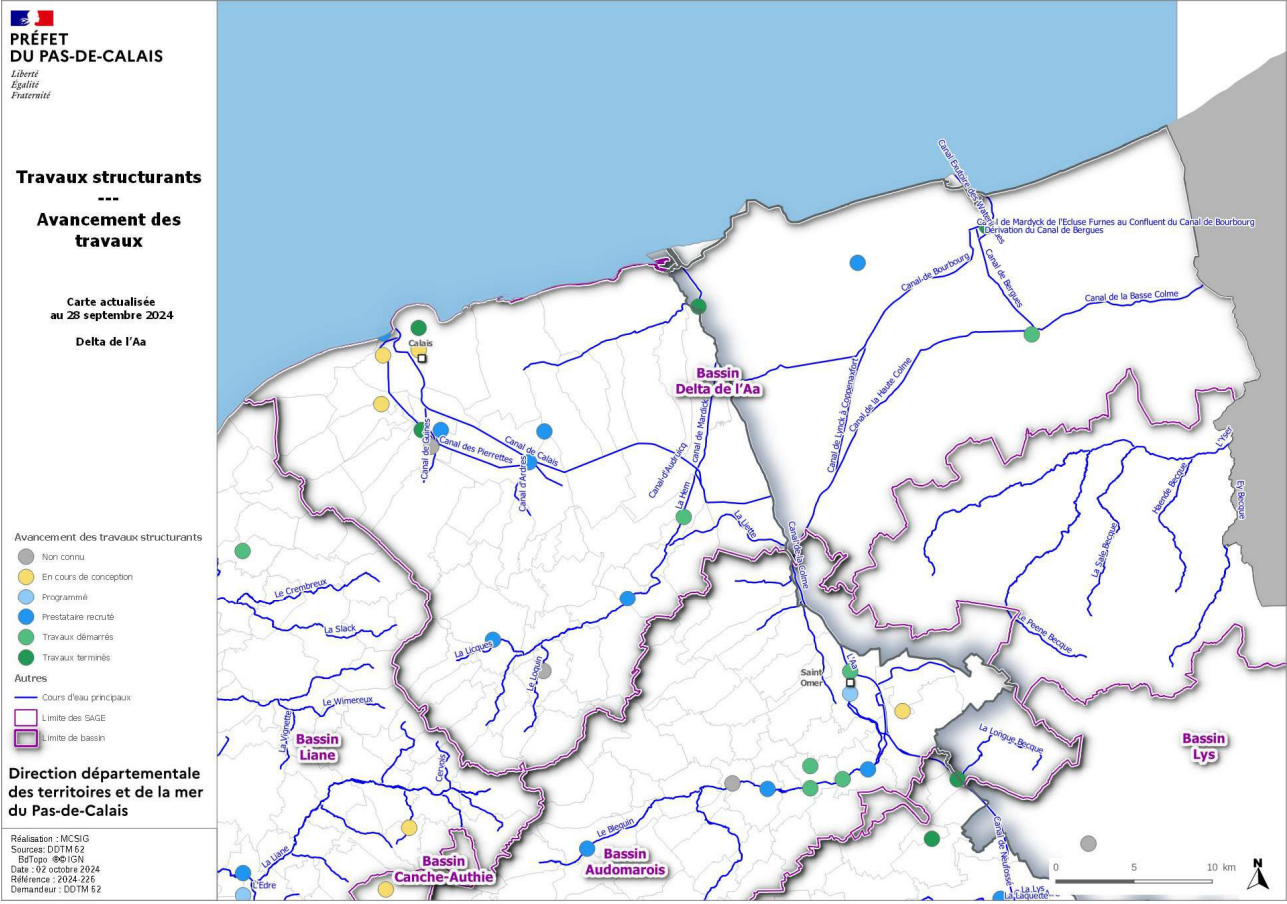


## Cartographie relative aux travaux structurants menés dans le Nord et le Pas-de-Calais



La liste des travaux structurants est disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction/Inondations-Travaux-realises-et-prevus>

# Cartographie relative aux travaux structurants menés au sein du delta de l'Aa



## Cartographie des travaux réalisés par VNF

